

Conseil d'établissement
Rencontre du mercredi 25 avril 2023
Ordre du jour
Début : 18h30

1. Ouverture de l'assemblée

a. Prise de présence

Présence	Absence	Prénom, Nom	Rôle
X		Amina Douahi	Parente, présidente
X		Patrick Grenier	Parent, vice-président
X		Angèle Bisailon	Parente, déléguée
	X	Aude Malkoun-Henrion	Parente (secrétaire)
	X	Catherine Cloutier	Parente
	X	Maude Richard	Parente
X		Mokhtar Liamini	Parent
X		Émilie Leduc	Parente (substitut)
X		Alexandre Ducharme Rivard	Parent (substitut)
	X	Émélie D. Duchesne	Enseignante
X		Josée Fontaine	Technicienne au SDG
	X	Julie Pinsonneault	Enseignante
X		Karine Chapleau	Enseignante
	X	Maude Boyer	Psychoéducatrice
	X	Céline Ratelle	Enseignante
	X	Patricia Bergeron p/ Ainée Acosta	Technicienne en éducation spécialisée
X		Josée Rougeau	Directrice
X		Édith Des Roches	Directrice adjointe

b. Vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)

Mme Chapleau propose l'adoption de l'ordre du jour, M. Grenier seconde.

3. Adoption des comptes-rendus des CÉ du 26 janvier et 23 mars 2023 (10 min)

Mme Leduc propose leur adoption, Mme Douahi seconde.

4. Questions du public (10 min)

Il n'y a pas de public.

5. Plan de lutte (10 min)

Lors de la mise en place du plan de lutte, 321 billets de manquement avaient été remis pour la violence verbale. Cette année, il n'a eu que 15 billets remis. La sensibilisation a porté fruit (Ateliers avec TES, comité, affiches). L'an prochain, l'accent sera mis sur la violence physique (poussée, petit coup de pied, etc.), car lorsqu'on regarde les billets de manquement remis, ce sont ceux de ce type qui ressortent le plus. Ce qui a été mis en place a bien fonctionné l'équipe-école poursuivra dans le même sens.

6. Calendrier (5 min)

Présentation du calendrier (voir document).

Les journées pédagogiques collées : Une des journées pédagogiques institutionnelles suit celle de la rencontre des parents (23 nov.). Certains parents viennent rencontrer les enseignantes le lendemain de la soirée de parents. Il y a deux journées pédagogiques qui sont en même temps qu'un congrès pour les enseignants.

Mme Leduc propose l'adoption du calendrier, M. Grenier seconde.

7. Projet éducatif (10 min)

Il sera présenté au prochain CÉ, car il est présentement en validation avec les Services éducatifs pour approbation avec les cibles du CSSDM. Dans le document joint (Projet éducatif 2023-2027) les étapes de validations sont présentées. Il y a un comité

pédagogique à l'école pour réfléchir sur la mise en place des moyens. Celui retenu pour l'instant : uniformisation des pratiques évaluatives.

Mme Bisailon : Après une discussion avec le président du comité de parents autonome, il a fait référence à une orientation comme *Améliorer le sentiment d'appartenance à l'école*. Est-ce que l'école peut aller en ce sens?

Mme Rougeau mentionne que les écoles doivent s'aligner sur les orientations du Centre de services, soit l'orientation 1 *Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie et en numératie* ou l'orientation 2 *S'assurer que tous les parcours mènent à une première diplomation ou qualification* (voir document Projet éducatif 2023-2027). Il pourrait y avoir une 3^e orientation autre que français et mathématique. À l'école, il y a un comité de pilotage au sein de l'école qui propose les rencontres pour les orientations 1 et 2. Le CÉ peut choisir de faire un comité pour travailler sur un aspect du projet éducatif. Le comité de pilotage (3 enseignants et la direction) a tenu compte du sondage rempli par les parents.

M. Liamini mentionne l'importance de rendre le sondage plus clair. Mme Douahi mentionne aussi que le sondage n'était pas clair. M. Liamini demande si le comité serait intéressé par une co-construction pour les orientations.

Mme Karine mentionne qu'une seule orientation a été choisie par le comité, car cela prend suffisamment de temps. Celle qui a été choisie sera en lien avec l'orientation 1.

Mme Bisailon mentionne que son souhait est de voir si on peut aider et de ne pas hésiter à demander le soutien des parents du CÉ.

Mme Rougeau veut voir comment intégrer les membres du CÉ, sachant que le CSS a pris une orientation spécifique sur la réussite des élèves et que les écoles doivent l'inclure dans leur projet éducatif.

8. Sorties scolaires (5 min)

Voir document joint.

Il faut ajouter le 18 mai pour coopéra au monument national. L'heure du diner sera déplacée vers 11h pour pouvoir partir à 12h15.

M. Liamini propose l'adoption du document, Mme Leduc seconde.

9. Demande de financement CÉ (10 min)

Mme Rougeau présentera une résolution au prochain CÉ si nous acceptons l'utilisation du fonds 9. Un 10\$ par enfant est demandé pour réduire les frais pour le matériel scolaire. Avec les différents budgets, la majorité des sorties sont payées. Il manquerait un 800\$ pour couvrir les frais de cette année. Les enseignantes de 6^e année demandent aussi un montant pour une sortie et un album de finissant pour un total de 1300\$. Cette année, il y a plus de finissants (Accueil, DGA et régulier). L'école poursuivrait le renouvellement de la flotte de chaises. L'an prochain, l'école aurait besoin d'avoir 2 nouvelles flottes de chaises. Il y a aussi les bureaux des enseignants (environ 3000\$), pour un total de 9000\$.

Projet en cours, renouvellement de la bibliothèque pour revitaliser les étagères et un coin lecture et une section multimédia. Il manque encore les soumissions pour le présenter au CÉ. Mme Rougeau espère pouvoir le présenter au prochain CÉ.

M. Liamini propose que la résolution soit faite pour son adoption au prochain CÉ, Mme Douahi seconde.

10. Budget : Mesure 15024, aide aux parents (5 min)

Achat d'un livre pour les enfants entrant à la pré-maternelle et à la maternelle ainsi qu'un livre de référence pour leurs parents.

Achats de jeux qui peuvent être prêtés à la maison.

Abonnement possible sur le site : aidermonenfant.com.

Les membres sont invités à visiter le site pour voir si le CÉ acceptera la proposition de financer l'abonnement avec la mesure 15024.

11. Rapport annuel (10 min)

Le CÉ doit produire le rapport annuel sur ses activités. Un gabarit est proposé. La loi mentionne que c'est le président qui doit l'officialiser, mais Mme Rougeau dit que cela peut se faire en collaboration. Le rapport doit être adopté au prochain CÉ.

Mme Rougeau propose d'envoyer celui de l'an passé et ajouter certains points que nous avons faits cette année. La partie de présentation sera laissée à la présidente. Mme Rougeau fera parvenir un premier jet à l'ensemble des membres.

12. Organisation scolaire (5 min)

Voir document joint.

13. Aide aux devoirs (5 min)

L'organisme *Card* mentionne qu'il est possible de suivre plus d'élèves s'il y a plus de demandes. À l'école, certains élèves de l'accueil bénéficient de ce service. Il s'agit de

rencontres virtuelles. Mme Bisailon vérifiera avec l'organisme comment faire plus de place aux élèves qui voudraient en bénéficier.

Le centre de loisirs Monseigneur Pigeon propose plutôt une animation qui pourrait être faite au centre. Mme Rougeau mentionne qu'il y a beaucoup plus de gestion de classe lorsque cela est fait dans l'école.

Organisme Succès scolaire (35 à 60\$ de l'heure). À Honoré-Mercier, les locaux sont prêtés pour de petits groupes. L'école ne fera pas de promotion, cela appartient aux parents de choisir ou non cet organisme pour aider leur enfant.

14. Informations

14.1 Organisme de participation des parents (OPP) (10 min)

Mercredi dernier, les bénévoles ont été accueillis à l'école pour la journée. Une formation a été offerte aux parents qui participent à la bibliothèque. L'information sur les semis a été communiquée au personnel.

14.2 Représentant au comité des parents (10 min)

La DG répond aux questions en début de rencontre. La pénurie de personnel est un sujet qui revient à chacune des rencontres.

Une résolution a été adoptée par le comité de parents pour augmenter la sécurité aux abords des écoles. Une demande d'appui est souhaitée par le CÉ. M. Rivard propose d'envoyer le document à tous les membres pour que l'appui se fasse par courriel.

Projet particulier au secondaire : le comité de parents est en faveur si cela est accessible à tous les élèves. Ce thème sera discuté dans les prochaines rencontres. Certaines écoles primaires ont manifesté leur intérêt d'avoir un projet particulier.

14.3 Personnel de l'école (5 min)

Les enseignants sont contents d'avoir les ateliers 5 épices. Il y a plusieurs stagiaires qui ont terminé leur stage. Ce fut de bons candidats. Il y a beaucoup de nouveaux élèves à l'accueil.

14.4 Service de garde (5 min)

Cette année, il n'y aura pas de « gros » spectacle. Il y aura un spectacle qui sera fait dans la cour d'école dans la semaine des services de garde.

14.5 Direction (5 min)

Mme Rougeau quittera l'école pour aller dans une école de Saint-Henri (Ludger-Duvernay). La nouvelle direction n'a pas encore été nommée.

15. Varia

16. Dates des prochaines rencontres

Jeudi 8 juin à 18h00. Ce sera le dernier CÉ, un goûter sera offert. M. Lamini s'occupera de la commande et Mme Rougeau utilisera le budget prévu.

Lever de l'assemblée 8h30

Patrick Grenier
Vice-président du CÉ

Josée Rougeau
Directrice